

ASS FRANCIS HALLE

MAIRIE
8 RUE DE LA COLLEGIALE
87120 EYMOUTIERS

Exercice clos le : 31 décembre 2023

APE : 7490B

SIRET : 89523744400016



Bureaux

Montendre
3 Rue des Boucheries
17130 MONTENDRE
Tél : 05.46.49.43.83

Gradignan
6 Avenue de l'Europe
33170 GRADIGNAN
Tel : 05.56.89.20.58

Blaye
36 Cours de la République
33390 BLAYE
Tél : 05.57.68.69.80

St Jean d'Angely
5 Boulevard Jacques Caillaud
17400 SAINT JEAN D'ANGELY
Tél : 05.46.59.19.01

SOMMAIRE

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

Bilan Passif

Compte de Résultat

ANNEXE COMPTABLE

Annexe des comptes annuels

3

4

5

6

8

9

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	5 368	2 077	3 291	1 943
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	4 220		4 220	
TOTAL (I)	9 588	2 077	7 511	1 943
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	3 175		3 175	3 386
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	500		500	438
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	112 073		112 073	58 540
Valeurs mobilières de placement	380 795		380 795	230 002
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	133 480		133 480	170 698
Charges constatées d'avance	8 827		8 827	5 183
TOTAL (II)	638 849		638 849	468 246
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	648 438	2 077	646 360	470 189

BILAN PASSIF

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Exercice du 01/01/23 au 31/12/23	Exercice du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	350 000	200 000	150 000	75,00
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau	106 667	89 313	17 354	19,43
Excédent ou déficit de l'exercice	38 801	167 354	-128 554	-76,82
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>495 468</i>	<i>456 667</i>	<i>38 801</i>	<i>8,50</i>
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	495 468	456 667	38 801	8,50
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	51 454		51 454	
TOTAL (II)	51 454		51 454	
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 923	9 994	67 929	679,73
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	21 516	3 528	17 988	509,88
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	99 438	13 521	85 917	635,42
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	646 360	470 189	176 172	37,47

COMPTE DE RÉSULTAT

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	149 266	104 482	44 784	42,86
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	2 853	3 563	-710	-19,92
<i>Dont ventes de dons en nature</i>	145	540	-395	-73,15
Ventes de prestations de service	3 156	2 079	1 076	51,77
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	168 000	3 524	164 476	
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	136 406		136 406	
Reprises sur amortis, dépr., prov. et transf. charges	467	3 263	-2 796	-85,68
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	5	224 820	-224 816	-100,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	460 153	341 732	118 421	34,65
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	900	4 863	-3 963	-81,49
Variation de stock	211	-2 425	2 637	108,71
Autres achats et charges externes	213 329	128 363	84 966	66,19
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	1 380	426	954	223,80
Salaires et traitements	121 799	32 824	88 974	271,06
Charges sociales	37 141	8 240	28 902	350,77
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 014	901	113	12,52
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	51 454		51 454	
Autres charges	2 836	2 756	79	2,88
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	430 065	175 948	254 116	144,43
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	30 089	165 784	-135 695	-81,85
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	9 756	1 631	8 125	498,13
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	9 756	1 631	8 125	498,13
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	9 756	1 631	8 125	498,13
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	39 845	167 415	-127 571	-76,20

COMPTE DE RÉSULTAT

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 044	61	983	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	469 909	343 363	126 546	36,85
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	431 109	176 009	255 099	144,94
EXCÉDENT OU DÉFICIT	38 801	167 354	-128 554	-76,82

ANNEXE COMPTABLE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels informatiques	3 ans
- Mobiliers	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations			
					suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL						
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.						
	Installations techniques, matériel & outillage industriels							
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers						
		Matériel de transport			3 006		2 362	
Matériel de bureau & mobilier informatique								
Emballages récupérables & divers								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL				3 006		2 362		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts et autres immobilisations financières					4 220		
TOTAL						4 220		
TOTAL GENERAL				3 006		6 582		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
				par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL						
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL						
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions	Sur sol propre						
		Sur sol d'autrui						
		Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.							
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers						
		Matériel de transport					5 368	
Mat. bureau, inform., mobilier								
Emb. récupérables & divers								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
TOTAL						5 368		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts & autres immob. financières						4 220	
TOTAL						4 220		
TOTAL GENERAL						9 588		

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	1 063	1 014		2 077
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 063	1 014		2 077
TOTAL GENERAL		1 063	1 014		2 077

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	3 385,87	3 174,72	3 385,87	3 174,72
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	3 385,87	3 174,72	3 385,87	3 174,72

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 220		4 220
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	500	500	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	4 260	4 260	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	107 813	107 813		
Charges constatées d'avance	8 827	8 827		
TOTAUX		125 620	121 400	4 220
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	8 827
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	8 827

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	500
Autres créances	76 371
Disponibilités	2 981
TOTAL	79 852

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	200 000,00		150 000,00		350 000,00
Report à nouveau	89 313,23		17 354,05		106 667,28
Excédent ou déficit de l'exercice	167 354,05		38 800,50	167 354,05	38 800,50
TOTAUX	456 667,28		206 154,55	167 354,05	495 467,78

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
FONDATION		13 900,00				13 900,00	
TOTAL		13 900,00				13 900,00	

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
DONS CROWDFUNDING		37 554,00				37 554,00	
TOTAL		37 554,00				37 554,00	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

A - Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	149 266,00	148 476,00	104 482,00	
Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	168 000,34	163 552,67	3 524,41	
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
Autres produits liés à la générosité du public				
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	136 405,96			
Autres produits non liés à la générosité du public	15 769,45		232 093,77	
Subventions et autres concours publics				
Reprises sur provisions et dépréciations	467,30		3 262,99	
Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
	TOTAL	469 909,05	312 028,67	343 363,17
Charges par destination				
Missions sociales				
Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	223 386,77	108 564,39	43 252,57	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	42 707,44	42 707,44	64 206,88	
Frais de recherche d'autres ressources	28 069,00			
Frais de fonctionnement	83 433,08	83 433,08	67 587,28	
Dotations aux provisions et dépréciations	1 014,26	1 014,26	901,39	
Impôt sur les bénéfices	1 044,00		61,00	
Reports en fonds dédiés de l'exercice	51 454,00	37 509,00		
	TOTAL	431 108,55	273 228,17	176 009,12
Excédent ou déficit		38 800,50	38 800,50	167 354,05

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie	148 476,00	
Actions réalisées par l'organisme	108 564,39		1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	163 552,67	
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	42 707,44				
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	83 433,08				
TOTAL DES EMPLOIS	234 704,91		TOTAL DES RESSOURCES	312 028,67	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 014,26		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	37 509,00		3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	38 800,50		DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	312 028,67		TOTAL	312 028,67	
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			Bénévolat		
Réalisées en France			Prestations en nature		
Réalisés à l'étranger			Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			TOTAL		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	77 923	77 923		
Personnel & comptes rattachés	13 078	13 078		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	7 252	7 252		
Etat & Impôts sur les bénéfices	1 044	1 044		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	142	142		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	99 438	99 438		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 832
Dettes fiscales et sociales	6 478
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	78 310

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 560	3 456
TOTAL	3 560	3 456

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	4,00	2,00
Ingénieurs et cadres	4,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		1,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 434-1 est mise à la disposition du public :

- au siège administratif de l'association, situé 8 avenue de Versailles 87120 Eymoutiers selon les modalités suivantes :

sur rendez-vous pris au +336 60 02 56 05 ou compta@foretprimaire-francishalle.org

ETAT DU CONTRIBUTEUR	MONTANT TOTAL DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES
ALLEMAGNE	1 347,00 €
AUTRICHE	50,00 €
BELGIQUE	7 529,25 €
CANADA	120,00 €
ESPAGNE	640,00 €
ÉTATS-UNIS	115,00 €
GIBRALTAR	50,00 €
GRÈCE	50,00 €
HONG-KONG	20,00 €
IRLANDE	120,00 €
ITALIE	570,00 €
JAPON	100,00 €
LUXEMBOURG	630,00 €
MADAGASCAR	10,00 €
NORVÈGE	90,00 €
NOUVELLE-ZÉLANDE	50,00 €
PAYS-BAS	320,00 €
PORTUGAL	60,00 €
ROYAUME-UNI	1 255,00 €
SUÈDE	12,00 €
SUISSE	9 524,64 €
TCHÉQUIE	20,00 €



AUDIT

Cabinet FIDECO AUDIT

10 rue Léon Sazerat - 87000 Limoges
Tél. AC 06.80.37.58.57 - Tél. PEC 06.48.14.50.98
www.fideco-audit.fr - contact@fideco-audit.fr

ASSOCIATION FRANCIS HALLE

Association

**Siège social : Mairie
8 rue de la collégiale
87120 EYMOUTIERS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FRANCIS HALLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérfications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du Président et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient au Président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Président d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 13 mai 2024



**Le Commissaire aux Comptes
FIDECO AUDIT
Paul-Etienne COLIN
Membre de la CRCC GRANDE AQUITAINE**

BILAN ACTIF

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	5 368	2 077	3 291	1 943
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	4 220		4 220	
TOTAL (I)	9 588	2 077	7 511	1 943
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	3 175		3 175	3 386
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	500		500	438
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	112 073		112 073	58 540
Valeurs mobilières de placement	380 795		380 795	230 002
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	133 480		133 480	170 698
Charges constatées d'avance	8 827		8 827	5 183
TOTAL (II)	638 849		638 849	468 246
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	648 438	2 077	646 360	470 189



COMPTE DE RÉSULTAT

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	149 266	104 482	44 784	42,86
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	2 853	3 563	-710	-19,92
<i>Dont ventes de dons en nature</i>	145	540	-395	-73,15
Ventes de prestations de service	3 156	2 079	1 076	51,77
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	168 000	3 524	164 476	
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	136 406		136 406	
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges	467	3 263	-2 796	-85,68
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	5	224 820	-224 816	-100,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	460 153	341 732	118 421	34,65
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	900	4 863	-3 963	-81,49
Variation de stock	211	-2 425	2 637	108,71
Autres achats et charges externes	213 329	128 363	84 966	66,19
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	1 380	426	954	223,80
Salaires et traitements	121 799	32 824	88 974	271,06
Charges sociales	37 141	8 240	28 902	350,77
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 014	901	113	12,52
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	51 454		51 454	
Autres charges	2 836	2 756	79	2,88
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	430 065	175 948	254 116	144,43
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	30 089	165 784	-135 695	-81,85
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	9 756	1 631	8 125	498,13
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	9 756	1 631	8 125	498,13
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	9 756	1 631	8 125	498,13
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	39 845	167 415	-127 571	-76,20



COMPTE DE RÉSULTAT

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 044	61	983	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	469 909	343 363	126 546	36,85
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	431 109	176 009	255 099	144,94
EXCÉDENT OU DÉFICIT	38 801	167 354	-128 554	-76,82



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels informatiques
- Mobiliers

3 ans

5 ans



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
		Matériel de transport			
Matériel de bureau & mobilier informatique			3 006		2 362
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
		TOTAL	3 006		2 362
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				4 220
		TOTAL			4 220
		TOTAL GENERAL	3 006		6 582

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
Mat. bureau, inform., mobilier						
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL			5 368	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					4 220
		TOTAL			4 220	
		TOTAL GENERAL			9 588	



(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	1 063	1 014		2 077
Emballages récupérables divers				
TOTAL	1 063	1 014		2 077
TOTAL GENERAL	1 063	1 014		2 077

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							



CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	3 385,87	3 174,72	3 385,87	3 174,72
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	3 385,87	3 174,72	3 385,87	3 174,72



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 220		4 220
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	500	500	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	4 260	4 260	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	107 813	107 813		
Charges constatées d'avance	8 827	8 827		
TOTAUX		125 620	121 400	4 220
renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	8 827
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	8 827

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	500
Autres créances	76 371
Disponibilités	2 981
TOTAL	79 852



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	200 000,00		150 000,00		350 000,00
Report à nouveau	89 313,23		17 354,05		106 667,28
Excédent ou déficit de l'exercice	167 354,05		38 800,50	167 354,05	38 800,50
TOTAUX	456 667,28		206 154,55	167 354,05	495 467,78



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		À la clôture de l'exercice		
			Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
FONDATION		13 900,00				13 900,00	
TOTAL		13 900,00				13 900,00	

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		À la clôture de l'exercice		
			Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
DONS CROWDFUNDING		37 554,00				37 554,00	
TOTAL		37 554,00				37 554,00	

COMMISSAIRE AUX COMPTES
FIDECO AUDIT
SAS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

A - Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	149 266,00	148 476,00	104 482,00	
Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	168 000,34	163 552,67	3 524,41	
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
Autres produits liés à la générosité du public				
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	136 405,96			
Autres produits non liés à la générosité du public	15 769,45		232 093,77	
Subventions et autres concours publics				
Reprises sur provisions et dépréciations	467,30		3 262,99	
Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
TOTAL	469 909,05	312 028,67	343 363,17	
Charges par destination				
Missions sociales				
Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	223 386,77	108 564,39	43 252,57	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	42 707,44	42 707,44	64 206,88	
Frais de recherche d'autres ressources	28 069,00			
Frais de fonctionnement	83 433,08	83 433,08	67 587,28	
Dotations aux provisions et dépréciations	1 014,26	1 014,26	901,39	
Impôt sur les bénéfices	1 044,00		61,00	
Reports en fonds dédiés de l'exercice	51 454,00	37 509,00		
TOTAL	431 108,55	273 228,17	176 009,12	
Excédent ou déficit	38 800,50	38 800,50	167 354,05	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France	108 564,39		1.1. Cotisations sans contrepartie	148 476,00	
Actions réalisées par l'organisme			1.2. Dons, legs et mécénats	163 552,67	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels		
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	42 707,44				
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	83 433,08				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	234 704,91				
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 014,26		TOTAL DES RESSOURCES	312 028,67	
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	37 509,00		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	38 800,50		3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
TOTAL	312 028,67		DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
			TOTAL	312 028,67	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
EMPLOIS DE L'EXERCICE			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
Réalisées en France			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
Réalisées à l'étranger					
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
TOTAL			Bénévolat		
			Prestations en nature		
			Dons en nature		
			TOTAL		

COMMISSAIRE AUX COMPTES

FIDECO AUDIT
SAS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	77 923	77 923		
Personnel & comptes rattachés	13 078	13 078		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	7 252	7 252		
Etat & Impôts sur les bénéfices	1 044	1 044		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	142	142		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	99 438	99 438		

- renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

71 832

Dettes fiscales et sociales

6 478

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

TOTAL DES CHARGES À PAYER

78 310



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 560	3 456
TOTAL	3 560	3 456



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	4,00	2,00
Ingénieurs et cadres	4,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		1,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASS FRANCIS HALLE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 434-1 est mise à la disposition du public :

- au siège administratif de l'association, situé 8 avenue de Versailles 87120 Eymoutiers selon les modalités suivantes :

sur rendez-vous pris au +336 60 02 56 05 ou compta@foretprimaire-francishalle.org

ETAT DU CONTRIBUTEUR	MONTANT TOTAL DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES
ALLEMAGNE	1 347,00 €
AUTRICHE	50,00 €
BELGIQUE	7 529,25 €
CANADA	120,00 €
ESPAGNE	640,00 €
ÉTATS-UNIS	115,00 €
GIBRALTAR	50,00 €
GRÈCE	50,00 €
HONG-KONG	20,00 €
IRLANDE	120,00 €
ITALIE	570,00 €
JAPON	100,00 €
LUXEMBOURG	630,00 €
MADAGASCAR	10,00 €
NORVÈGE	90,00 €
NOUVELLE-ZÉLANDE	50,00 €
PAYS-BAS	320,00 €
PORTUGAL	60,00 €
ROYAUME-UNI	1 255,00 €
SUÈDE	12,00 €
SUISSE	9 524,64 €
TCHÉQUIE	20,00 €



ASSOCIATION FRANCIS HALLE

Association

**Siège social : Mairie
8 rue de la collégiale
87120 EYMOUTIERS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES**

Exercice clos au 31 décembre 2023

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Limoges, le 13 mai 2024



**Le Commissaire aux Comptes
FIDECO AUDIT
Paul-Etienne COLIN
Membre de la CRCC GRANDE AQUITAINE**